



**CP BORGGO**

# Refus, menaces et agressions!

BORGGO, le 27 janvier 2024

Hier matin, un détenu de l'unité 1 a refusé de réintégrer sa cellule, l'officier a donc décidé la mise en prévention mais ce dernier ne s'est pas laissé faire ...

En effet, tout le long de son placement au QD, il a commis plusieurs fautes graves :

**menaces, insultes, crachat sur un agent  
et il est allé jusqu'à mordre la cuisse de notre collègue !**

Depuis son arrivée sur le CP de BORGGO, cet individu ingérable a cumulé plus de 50 observations et 17 CRI pour les motifs suivants :

**Téléphones  
Substances illicites  
Refus de réintégrer  
Menaces  
Agressions**

**et même une serpette et un cutter découvert lors de son retour permission !!!**

**L'UFAP UNSa Justice** exige le transfert immédiat de ce détenu.

**L'UFAP UNSa Justice** félicite l'ensemble des agents présents lors de l'intervention.

*Il y a quelques années, le Directeur interrégional avait convenu avec les organisations syndicales que tout individu non compatible avec notre établissement, le transfert s'imposait .*

***Place aux actes !***

Le Secrétaire Local **UFAP UNSa Justice**